

ARISTOTE, LA POLITIQUE

Terminales générales

1

Texte

ARISTOTE, *La politique*, IV^e s. av. J.-C.

Il est évident que l'homme est un animal politique plus que n'importe quelle abeille et que n'importe quel animal grégaire. Car, comme nous le disons, la nature ne fait rien en vain; or seul parmi les animaux l'homme a un langage. Certes la voix est le signe du douloureux et de l'agréable, aussi la rencontre-t-on chez les animaux; leur nature en effet est parvenue jusqu'au point d'éprouver la sensation du douloureux et de l'agréable et de se les signifier mutuellement. Mais le langage existe en vue de manifester l'utile et le nuisible, et par suite aussi le juste et l'injuste. Il n'y a en effet qu'une chose qui soit propre aux hommes par rapport aux animaux : le fait que seuls ils ont la perception du bien et du mal, du juste et de l'injuste et des autres notions de ce genre. Avoir de telles notions en commun, c'est ce qui fait une famille et une cité.

2

Proposition de corrigé

L'introduction

Mettre en évidence le TPTE (thème, problème, thèse, étapes de l'argumentation)

Première partie

- Montrer la fonction logique de la partie (voir les différentes fonctions dans la méthodologie de l'ET)

- Définir les termes importants (ici «grégaire», «politiques») en utilisant tout ce qui peut clarifier le sens des mots (exemples, usage dans le langage courant, étymologie...)

- Préciser les exemples de l'auteur ou utiliser des exemples issus de votre propre culture

On observe dans la nature de nombreuses espèces animales qui forment des sociétés bien organisées : les abeilles, les fourmis ou encore nos cousins primates les chimpanzés. Les êtres humains vivent aussi en société, mais nous observons que celles-ci sont très diverses tant sur le plan de leurs moeurs que sur le plan de leurs lois et de leur organisation politique. L'être humain est-il un animal sociable comme un autre ? Qu'est-ce qui différencie la société humaine des autres sociétés animales ? C'est à ces questions que répond Aristote dans *La politique* où il affirme sa fameuse thèse selon laquelle l'homme est un *zôon politikon*, un animal politique. Cette thèse repose sur l'idée que l'homme est le seul à posséder des facultés qui le rendent apte à la vie politique. Après avoir énoncé sa thèse (lignes 1-2) Aristote définit la première de ces facultés que l'homme est selon lui le seul à posséder - le langage - en montrant qu'il y a une différence significative entre la voix (*phonè*) des animaux et le langage (*logos*) des humains (lignes 2 à 5). Puis dans la dernière partie du texte, il en vient à la deuxième faculté propre à l'homme - le sens du bien et de la justice - qu'il considère comme le fondement des entités politiques auxquelles les êtres humains appartiennent.

Dans la première phrase du texte - qui en constitue la première partie - Aristote affirme sa thèse selon laquelle «L'homme est un animal politique bien plus qu'une abeille ou que n'importe quel animal grégaire». Il affirme donc qu'il existe une différence spécifique à l'homme et nous invite à éviter la confusion entre la sociabilité humaine (qui est «politique») et la sociabilité animale (qui est «grégaire»). L'abeille ici représente les animaux dits «grégaire», adjectif qui vient du mot latin *grex* signifiant «troupeau». Dans le langage courant, on dit de quelqu'un qu'il a «un comportement grégaire» quand il a l'habitude de suivre les autres et de se comporter comme eux par pur mimétisme et sans réfléchir. Il s'agit donc d'un individu qui manque d'autonomie et d'esprit critique. On parle aussi de «l'instinct grégaire», car le comportement grégaire est un comportement non-réfléchi et bien souvent instinctif, comme peut l'être le fait d'applaudir quand on est au spectacle, par pure imitation de ce que font les autres, alors qu'on ne sait peut-être pas soi-même pourquoi on applaudit. Les animaux grégaire sont donc des animaux sociables qui suivent leur instinct. C'est leur nature qui leur donnent les lois auxquelles ils vont se soumettre, si bien que l'organisation de la société d'une espèce grégaire sera toujours identique : pour une même espèce d'abeille, le fonctionnement d'une ruche sera identique, que la ruche se trouve à Canet-en-Roussillon ou en Chine. Or ce n'est semble-t-il pas le cas de l'organisation politique des membres de

l'espèce humaine qui sont pour Aristote des « animaux politiques ». « Politique » vient du mot grec « polis » qui signifie « cité ». Les cités grecques sont en effet pour Aristote le modèle idéal auquel toute bonne organisation politique devrait ressembler. Mais par delà leurs points communs (langue, religion...), elles présentent aussi de grandes différences législatives: les moeurs des athéniens et des spartiates, qui se sont affrontés durant la guerre du Péloponnèse, étaient très opposées, notamment du point de vue de l'éducation des jeunes gens et de la place des arts ou de la science dans celle-ci.

Transition

Peut aussi être attachée à la fin de la partie précédente ou au début de la suivante.

Reste donc à savoir pourquoi une telle différence existe entre les humains et les autres espèces. Dans un deuxième temps, Aristote tâchera donc de montrer que la première condition de possibilité de la vie politique est la possession du *logos*.

Deuxième partie

Partie plus technique où un très court morceau du texte est expliquée au travers :

- d'un travail sur l'étymologie des termes français ayant pour racine *logos*

- d'analyse d'exemples

- d'un recours à d'autres références philosophiques

L'objectif est ici de mieux faire comprendre la distinction conceptuelle entre la voix et le langage.

Le terme grec *logos* est difficile à traduire en français, car il désigne à la fois la parole et la construction logique de la pensée. On le voit d'ailleurs dans les différents mots français qui contiennent l'affixe -log- comme « biologie » et « sociologie », où -logie signifie « étude, science »; « logique » et « logistique », où logi- signifie « raison », « calcul »; enfin « monologue » et « dialogue », où -logue signifie plutôt la parole, l'acte de discourir. Aristote définit donc avant tout l'homme comme un *zôon logikon*, ce que l'on peut traduire par « animal possédant le langage » (c'est le cas dans cette traduction du texte) ou comme « animal doué de raison » ou « animal rationnel » comme c'est le cas dans d'autres traductions. La traduction par « langage » est ici justifiée par la distinction conceptuelle qu'opère Aristote entre la voix (*phonè*) que possèdent certains animaux et le *logos* que l'humain serait le seul à posséder : « or seul parmi les animaux l'homme a un langage » (ligne 3). Il est en effet évident que l'humain n'est pas le seul à user de sa voix pour exprimer des émotions ou communiquer des informations à ses congénères. En effet, le chien ou le chat possèdent une voix particulière : l'un aboie, l'autre miaule. Le perroquet va même jusqu'à imiter les articulations de la voix humaine, ce qui est particulièrement confondant. Aristote admet que ces voix animales sont signifiantes, c'est-à-dire qu'elles manifestent ou indiquent quelque chose d'autre qu'elles-mêmes, ce qui est le propre du signe. Aristote prend l'exemple du cri de douleur ou de plaisir pour illustrer cette propriété signifiante de la voix des animaux sensibles. En effet la sensibilité est la faculté d'éprouver de la douleur ou du plaisir, définition classique des penseurs utilitaristes anglo-saxons comme Bentham ou Mill, qui semble tout droit tirée de ce texte d'Aristote : « leur nature en effet est parvenue jusqu'au point d'éprouver la sensation du douloureux et de l'agréable et de se les signifier mutuellement » (lignes 4-5). On voit ici que, si le cri est au départ une manifestation instinctive de la sensibilité, Aristote considère que les animaux sont aussi capables de l'utiliser comme un signe ayant à la fois une fonction expressive et une fonction connative, pour reprendre la terminologie classique de Roman Jakobson dans sa théorie des six fonctions du langage. En effet, il est évident que les animaux utilisent leur voix pour manifester délibérément leur émotion (fonction expressive) afin de produire une réaction (fonction connative) chez leurs congénères, ainsi que chez l'homme dans le cas des animaux domestiqués : le chien de compagnie aboie pour prévenir de l'arrivée d'un intrus ou pour manifester son enthousiasme, il peut aussi quémander de la nourriture. Nous-mêmes quand nous crions de douleur, c'est certes souvent d'abord sans réflexion et instinctivement, mais c'est aussi pour appeler au secours. On voit donc comment la voix devient utile à la survie de l'individu ou du groupe lorsqu'elle prévient d'un danger. Cependant cet usage signifiant de la voix est limité, car les animaux ne sont pas capables d'un langage articulé. Au sens propre, le langage articulé est en effet la capacité à articuler physiquement la voix de manière délibérée, ce qui permet aux humains de produire des mots. Au sens plus figuré, ce peut être aussi l'articulation logique du discours qui n'a plus pour but de signifier les émotions physiques et concrètes, mais de signifier la pensée logiquement organisée portant sur des idées abstraites.

Le langage humain signifie donc autre chose que la douleur et la peine éprouvée physiquement : il signifie des idées et des concepts produits par l'esprit humain. Parmi ces concepts figurent les concepts moraux de « bien », de « mal », de « juste » et de « d'injuste » qui sont nécessaires aux hommes pour faire de la politique.

Transition

Troisième partie

Ainsi, dans un troisième temps, Aristote montre que la possession des concepts moraux est la deuxième condition de possibilité de la vie politique. En effet, si on essaie de définir la politique, on trouvera qu'il s'agit de l'art d'organiser la société dans le but de réaliser le bien commun. Or ce qui permet d'organiser la société, ce sont les lois que se donnent les hommes et qui ne sont pas instinctives, car si tel était le cas, nous ne constaterions pas une telle diversité de législations et de sociétés humaines. Les lois civiles se distinguent en effet des lois naturelles, car elles définissent ce qu'il est bon ou juste de faire dans telle ou telle société. Est « bon » ce qu'il est convenable de faire d'un point de vue moral : en ce sens on considère comme « bon » le fait de laisser sa place à une personne âgée dans le bus. La notion de justice est un peu plus ambiguë : en effet on peut considérer que le juste et l'injuste sont définis par la loi civile, si bien qu'agir de manière juste consisterait simplement à respecter la loi. Cependant la loi n'oblige personne à laisser sa place dans le bus, mais cela signifie-t-il qu'il est tout aussi juste de le faire ou de ne pas le faire ? On peut en effet discuter des lois et généralement quand on souhaite créer une nouvelle loi ou au contraire en abroger une autre, c'est en vertu des notions de bien et de justice que nous le faisons. Nous attendons donc des lois qu'elles s'accordent avec l'idée qu'on se fait du bien et de la justice. On voit donc en quoi le langage et le sens de la justice sont des conditions nécessaires de la vie politique : il faut pouvoir discuter et débattre des lois pour faire évoluer celles-ci dans le sens de l'intérêt général de la société. Il faut aussi pouvoir discuter des décisions à prendre pour s'adapter à une situation donnée : faire ou ne pas faire la guerre contre Sparte dans la cité athénienne du temps de Périclès, instaurer ou non un passe sanitaire dans nos sociétés confrontées à la pandémie de Covid 19... Ces décisions politiques demandent une délibération et un débat d'idées qui ne peuvent se faire qu'à travers le *logos*, en ayant pour objectif de réaliser l'idée du bien commun. Enfin il est intéressant de noter qu'Aristote ne fait pas de différence entre la famille et la cité : « Avoir de telles notions en commun, c'est ce qui fait une famille et une cité ». On pourrait en effet penser que la famille se situe du côté de la nature, qu'elle est régie par des lois instinctives. Au contraire, on pourrait penser que la société repose sur des conventions. Or il y a ici un continuum entre famille et cité : toutes deux reposent sur la possession d'une idée commune du bien partagée à travers le langage, deux choses qui sont dans la nature humaine.

Ainsi Aristote peut affirmer que l'homme est un *zôon politikon* parce qu'il est un *zôon logikon*. Si c'est deux aptitudes au langage et à la législation distinguent les hommes des autres animaux, ce ne sont finalement pas deux aptitudes séparées : les hommes développeraient-ils un langage aussi complexe s'ils n'avaient pas besoin de partager des idées complexes et abstraites comme les notions du « bien » et du « juste » ? Et pourraient-ils réaliser concrètement ces idées de bien et de justice s'ils ne pouvaient en discuter à travers le langage ? N'est-ce pas enfin parce que les hommes ont besoin de vivre ensemble qu'ils apprennent à échanger sur des idées abstraites ? Le langage et les concepts moraux leur sont nécessaires pour produire des lois et un ordre juste au sein des groupes auxquels ils appartiennent. Mais en même temps, c'est parce qu'ils vivent en société qu'ils développent le langage et les concepts moraux. L'originalité du texte d'Aristote réside donc dans la façon dont il lie intimement développement du langage, développement de la morale et construction de la vie en société.

Conclusion

Bilan de l'explication

Mise en évidence des enjeux ou de l'originalité du texte.

Fonction	Exemples
La fonction expressive ou émotive	
L'émetteur au cœur de cette fonction exprime ses sentiments, ses opinions. Dans le discours, cette fonction se traduit par des exclamations, des verbes de sentiments ou de jugement, des termes évaluatifs...	« Ah ! Qu'il fait beau ! »
La fonction impulsive ou conative	
Elle est centrée sur le récepteur chez qui l'émetteur veut faire naître des impressions ou des réactions. Cette fonction se traduit par l'emploi des marques de la 2 ^e personne, d'impératifs, de tournures interrogatives, d'exclamation...	« Tu as vu comme il fait beau ? »
La fonction référentielle	
Elle fait porter le langage sur le référent (ou contexte) sur lequel il s'agit de donner des informations : narration, description, explication... Les phrases déclaratives et le mode indicatif seront alors privilégiés.	« Il fait beau »
La fonction phatique	
Elle est centrée sur le canal. C'est par elle que l'émetteur s'assure qu'il est bien en contact avec le récepteur.	« Bonjour, ça va ? » « Allo », « euh » « N'est-ce pas ? »
La fonction métalinguistique	
Quand il faut donner des informations sur le code, ses éléments, son fonctionnement, comme édicter une règle de grammaire, cette fonction entre en jeu (le préfixe méta- signifie "au-dessus" : une métalangue est donc une langue qui permet de parler une autre langue).	L'expression « il fait beau » signifie que le ciel est bleu et que le soleil brille
La fonction poétique	
L'émetteur peut avoir la volonté de soigner particulièrement l'esthétique du message et même préférer cette esthétique à sa signification. Cette fonction ne touche pas seulement la poésie, mais aussi les proverbes, les jeux de mots, les slogans.	Slogan jeu de mot d'une ancienne marque de distributeur : « Mammouth écrase les prix » (Coluche en fit une contrepèterie).